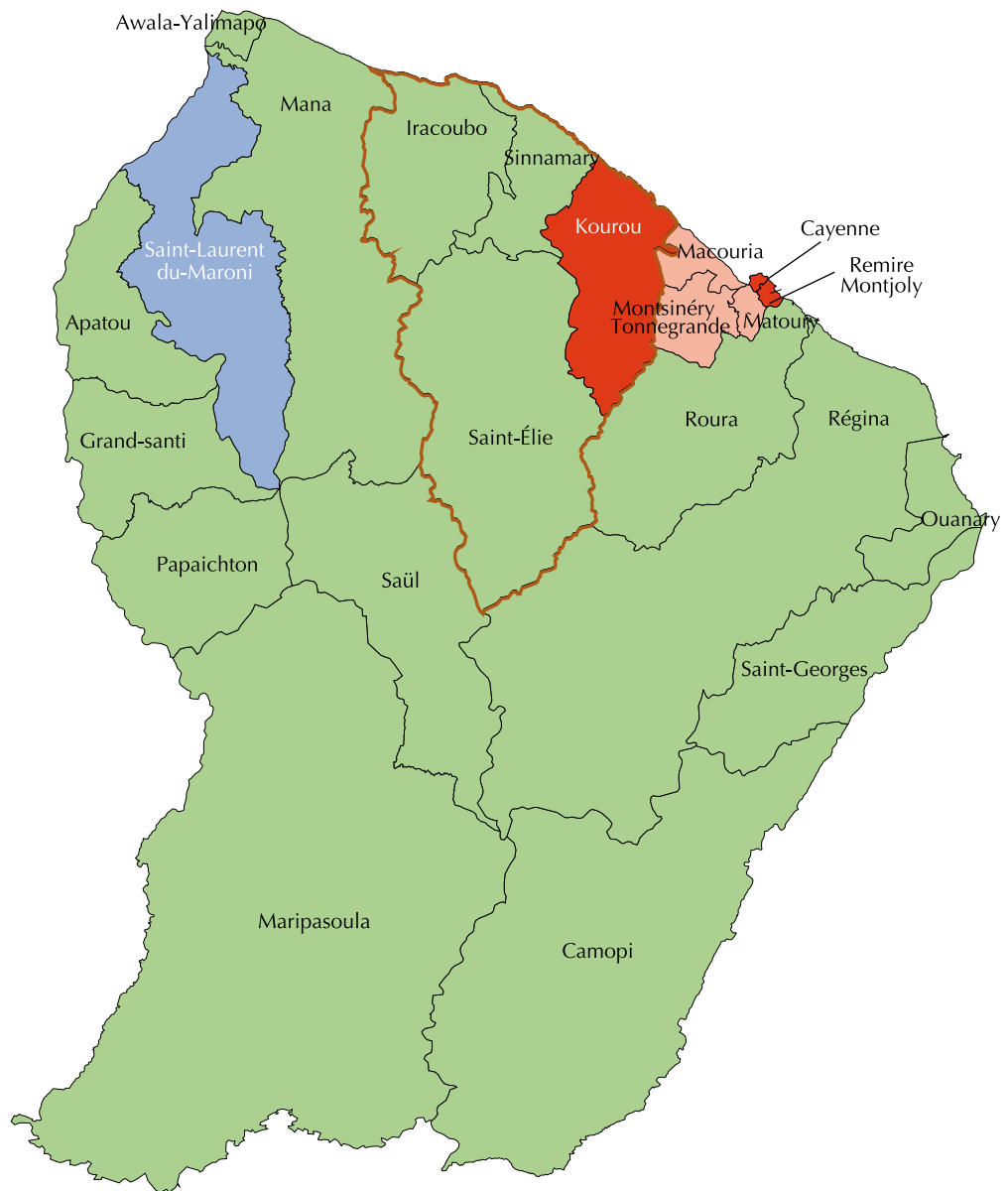




La zone d'emploi de Kourou : Mieux partager les richesses



La zone d'emploi de Kourou



Typologie des communes

- Pôle urbain
- Communes multipolarisées
- Pôle de l'emploi espace rural
- Communes à dominante rurale

Communes de la ZE de Kourou



SOMMAIRE

| | | |
|--|----|----|
| <i>Avant-propos</i> | p. | 1 |
| <i>En résumé</i> | p. | 2 |
| <i>Territoire</i> | | |
| un vaste territoire peu peuplé | p. | 3 |
| <i>Population</i> | | |
| une forte croissance démographique | p. | 4 |
| un territoire de transit | p. | 4 |
| <i>Habitat</i> | | |
| un important parc de logements sociaux | p. | 5 |
| <i>Appareil productif et l'emploi</i> | | |
| le privé est plus présent qu'en Guyane..... | p. | 6 |
| de fortes spécificités de l'emploi liées à l'activité spatiale | p. | 7 |
| quand Ariane ne va pas, rien ne va | p. | 8 |
| une main d'oeuvre qualifiée | p. | 9 |
| <i>Revenus</i> | | |
| des écarts qui se creusent | p. | 10 |
| une précarité moindre qu'en Guyane | p. | 11 |
| <i>Les finances publiques locales</i> | | |
| pression fiscale modérée mais budget contraint | p. | 12 |
| des investissements importants | p. | 13 |



AVANT PROPOS

Le diagnostic du territoire de la zone d'emploi de Kourou s'inscrit dans le cadre de l'effort concédé par la Région et l'Insee pour développer une connaissance précise du territoire guyanais et de ses enjeux de développement.

Il permet de considérer le territoire de la zone d'emploi de Kourou dans son ensemble et de l'articuler au reste de la Guyane. Contenant des informations tant qualitatives que quantitatives, liées notamment à l'espace, à la démographie, au tissu économique et à l'emploi, aux revenus des acteurs et à la fiscalité, ce diagnostic contribue à mettre en lumière les caractéristiques et les spécificités propres de cette partie de notre territoire et ses atouts sans perdre de vue ses faiblesses.

Cette démarche a sans conteste une valeur prospective : c'est à partir de la connaissance approfondie du territoire de la zone d'emploi de Kourou, de l'analyse des enjeux et des opportunités que des scénarii de développement peuvent être envisagés. Elle a aussi une valeur symbiotique pour la production d'un dialogue territorial appelé à fédérer les acteurs locaux mais aussi la population autour d'un projet de développement réel et durable.

Le Chef du Service Régional
de l'Insee de Guyane



Jean-Claude COURBAIN

Le Président de Région
Antoine KARAM



En résumé

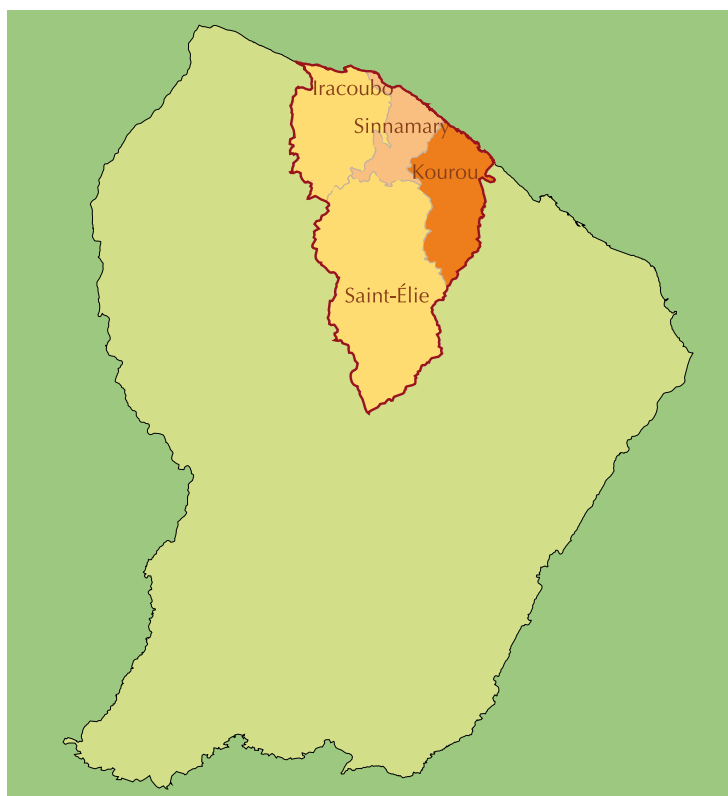
Les communes de la zone d'emploi de Kourou sont les seules communes du territoire guyanais qui ne sont pas regroupées au sein d'une communauté de communes. Dans la zone d'emploi de Kourou, deux types de population cohabitent. En raison de sa spécificité économique, elle attire des populations hautement qualifiées, venant essentiellement de la France métropolitaine, mais qui ne s'installent pas durablement. Par ailleurs, une part importante de la population peu ou pas formée est sans activité professionnelle et vit dans des conditions de grande précarité. Les disparités de revenus s'en trouvent accentuées dans un contexte de fort développement du nombre de ménages qui vivent quasi exclusivement de transferts sociaux. Vaste territoire, la zone d'emploi de Kourou est peu peuplée et appartient majoritairement à l'espace rural. Au cours des 40 dernières années, elle s'est développée autour de l'activité spatiale. La population a fortement augmen-

té en lien avec l'arrivée massive de migrants jusqu'au début des années 1990 mais également du fait d'un solde naturel exceptionnel.

L'activité économique du territoire est fortement structurée par l'industrie spatiale qui permet également de développer des fonctions tertiaires stratégiques mais aussi à moins forte valeur ajoutée. Néanmoins, si l'appareil productif se renouvelle rapidement, l'emploi, qui a été très dynamique depuis plus de 25 ans, tend à reculer sur la période récente. Le chômage est encore important. Il touche nombre de personnes sans formation ou peu qualifiées.

Les communes de la zone d'emploi disposent de ressources de fonctionnement élevées, elles ont également beaucoup investi sur le territoire. Néanmoins leurs budgets sont plus contraints qu'ailleurs essentiellement parce qu'elles supportent des charges qui, dans la plupart des autres territoires, ont été transférées à l'intercommunalité.

La Zone d'Emploi de KOUROU



© Insee - IGN 2009

— Zone d'emploi de Kourou

Territoire

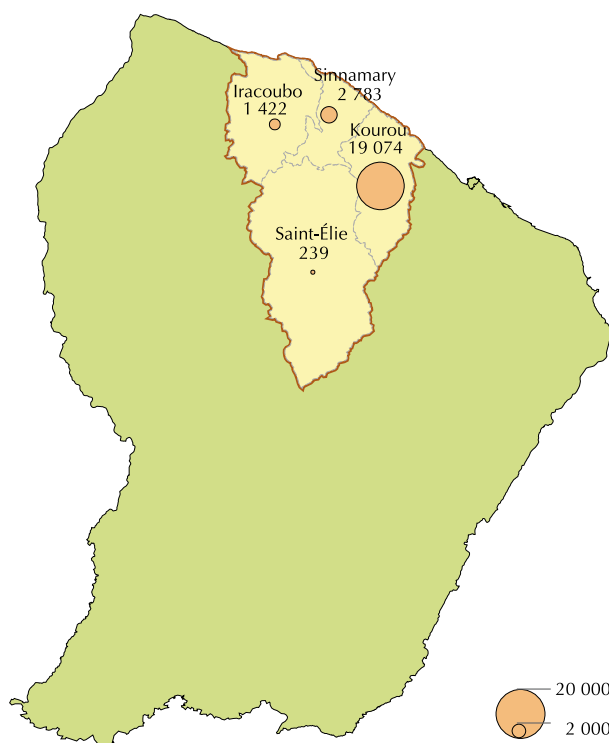
Un vaste territoire peuplé

Le territoire de la zone d'emploi de Kourou couvre une surface d'environ 12 000 km² pour une population d'un peu plus de 29 200 habitants. Les densités de population, y compris à Kourou sont bien évidemment très faibles (6 fois moins qu'« ailleurs¹ » et 10 fois moins qu'en moyenne des Dom).

La zone d'emploi est composée de 4 communes : Kourou qui représente 82 % de la population et constitue à elle seule un pôle urbain, deux communes rurales Sinnamary (3 069 habitants) et Iracoubo (1 899 habitants)

et une commune enclavée Saint-Élie (423 habitants). Kourou compte 6 350 actifs occupés, soit 85 % des actifs occupés du territoire. En très grande majorité (98 %), les actifs du territoire travaillent dans leur commune de résidence. Les échanges entre les communes ou avec l'extérieur de la zone d'emploi sont donc très peu fréquents. Les plus importants se font avec l'aire urbaine voisine de Cayenne : 500 personnes vont y travailler tous les jours et près de 700 font le chemin inverse.

Répartition géographique de la population



© Insee - IGN 2009

— Zone d'emploi de Kourou

1) La zone d'emploi de Kourou est comparée à un ensemble de 9 zones d'emploi de taille comparable et de la replacer dans le contexte guyanais. Pour des facilités de lecture, le mot « territoire » désignera la zone d'emploi de Kourou et « ailleurs » le référentiel en zones d'emploi.

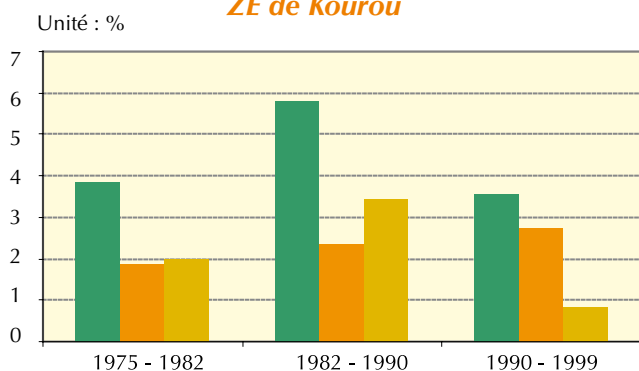
Population

Population : une forte croissance démographique

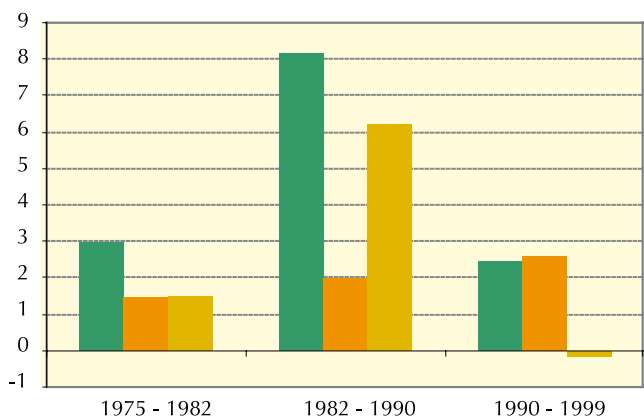
La population de la zone d'emploi de Kourou a été multipliée par 8 en à peine 45 ans. Elle a crû presque une fois et demi plus vite que celle de l'ensemble de la Guyane. Ceci s'explique en partie par le développement du Centre Spatial Guyanais et un solde naturel très élevé. La variation due au solde naturel est approximativement la même que celle de Guyane. Mais, le solde migratoire est devenu négatif sur la décennie 90 après un solde migratoire fort (+6,2 % par an). Dans la période récente et dans l'ensemble de la Guyane, la population des moins de 20 ans dépasse 40 %. Les 20 - 39 ans sont plus de 34 %

Composantes du taux de variation de la population de la Zone d'Emploi de Kourou

ZE de Kourou



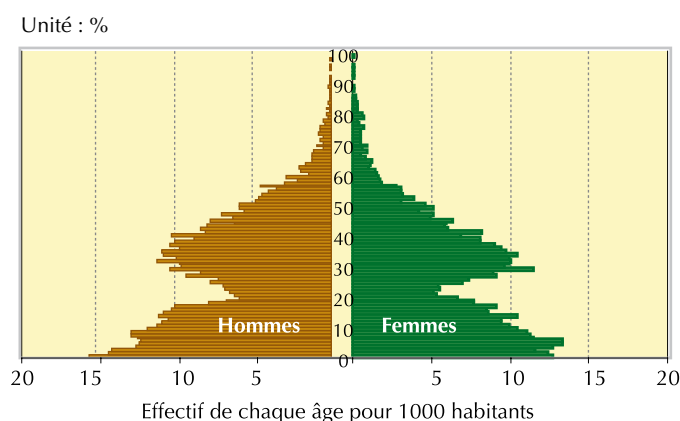
Guyane



- Taux annuel moyen de variation
- Variation due au solde naturel
- Variation due au solde migratoire

Source : Insee, recensements de la population

Pyramide des âges de la ZE de Kourou



Source : Insee, recensement de la population RP 1999

ce qui est supérieur à ce qui est observé sur l'ensemble de la Guyane et donc encore plus «ailleurs». Par contre les personnes de plus de 60 ans sont beaucoup moins bien représentées puisque leur part s'établit à 3,7 % de la population du territoire contre 6 % en Guyane. La présence du CSG et le degré de technicité de l'activité spatiale expliquent la surreprésentation des emplois qualifiés ou très qualifiés : parmi les actifs, les cadres représentent 6,6 % des effectifs salariés, les professions intermédiaires 12,4 %, ce qui surpasse à la fois les proportions que l'on observe «ailleurs» (2,7 % et 7,9 %) mais aussi en Guyane (4,4 % et 10,0 %). Toutefois, la population sans activité professionnelle reste cependant élevée (21 %) même si elle est plus faible qu'en Guyane (24 %).

Population

Un territoire de transit

Durant la dernière décennie, la zone d'emploi de Kourou et la France Métropolitaine ont eu des échanges soutenus mais équilibrés puisque 4 447 habitants du territoire sont partis mais 4 543 personnes sont arrivées de la France métropolitaine, soit un solde légèrement positif de 96 nouveaux habitants. Les flux avec les Antilles sont nettement moins importants qu'avec certains départements du sud de la France (des régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon ou Paca par exemple), du fait notamment de l'activité spatiale.

Avec le reste de la Guyane, la zone d'emploi de Kourou est attractive (+455), la majorité arrivant de Cayenne et de Saint-Laurent-du-Maroni. A l'intérieur de la zone, les principaux flux sont intervenus entre Kourou et Sinnamary, 158 vers Kourou contre 72 dans le sens inverse. Les autres flux sont restés très mineurs.

La population des cadres a crû d'un cinquième uniquement par les migrations. Pour les professions intermédiaires, les migrations ont contribué à hauteur de 23 % et pour les employés, 9 %. C'étaient en majorité des personnes de 30 à 39 ans. Par contre un déficit net est observé chez les élèves et étudiants (-18,8 %) et chez les retraités (-25 %). Entre 15 et 25 ans, les jeunes partent, notamment pour leurs études et après 40 ans, on assiste au même phénomène. Par rapport au reste de la Guyane, il n'y a pas de réel décalage sur le solde des départs et des arrivées entre les hommes et les femmes, même si le solde des femmes redevient positif entre un et deux ans plus tard que celui des hommes.

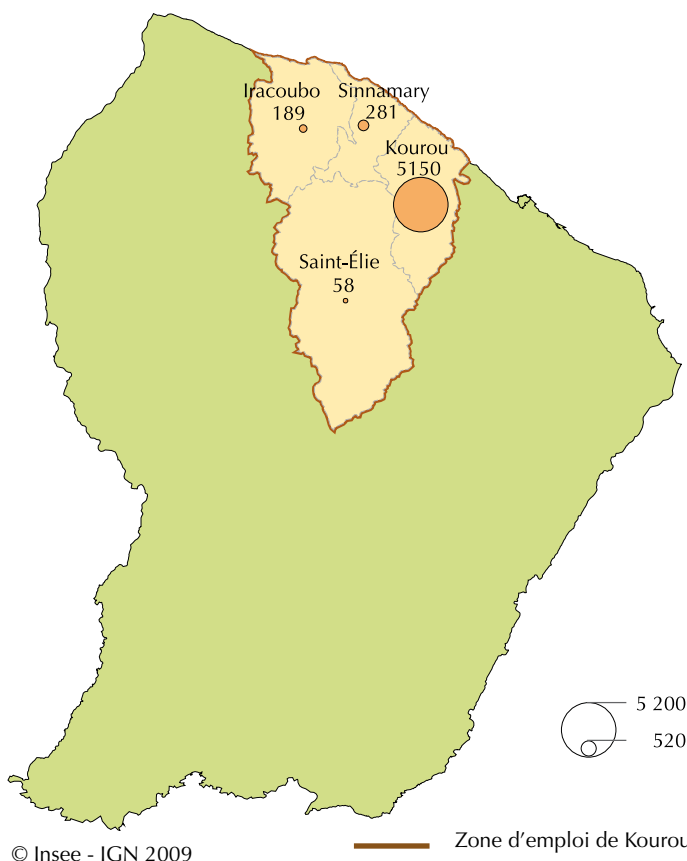
Habitat

Un important parc de logements sociaux

Le parc de résidences principales a été multiplié par 2,5 en 20 ans, soit au même rythme que la population. La proportion de résidences secondaires est forte par rapport à la Guyane, 8,7 % contre 4,6 %. Avec seulement 9 % de logements vacants, la zone de Kourou possède le taux le plus bas de la région, ce qui est similaire à ce qui est observé «ailleurs». La forte rotation des actifs sur le territoire contribue au fait que la moitié de la population est locataire. Ceci est particulièrement vrai chez les cadres et les professions intermédiaires qui le sont à plus de 65 %. L'accession à la propriété est majoritaire chez les agriculteurs, les artisans, les commerçants.

Le territoire dispose d'un parc important de logements sociaux : 30 % des résidences principales sont des HLM, soit cinq fois plus qu'«ailleurs» et deux fois plus qu'en moyenne en Guyane. La majorité des personnes logées en HLM sont des ouvriers ou des employés. Comme partout en Guyane, les ménages du territoire sont plus grands qu'«ailleurs» (3,3 personnes contre 2,4) et les logements plus petits (3,4 pièces contre 4,2). Ce phénomène est très visible pour les ménages de 5 personnes et plus dont moins d'un tiers bénéficient d'un logement de 5 pièces et plus.

Localisation des emplois dans la ZE de Kourou



Source : Insee, recensement de la population 1999

L'appareil productif et l'emploi

Le privé est plus présent qu'en Guyane

Le territoire compte près de 1 300 établissements. Comme «ailleurs» en Guyane, ils n'ont pas en majorité de salariés (67 %) mais le cap des 10 salariés est dépassé par 6 % des établissements contre 5 % «ailleurs» et 4 % en Guyane. Néanmoins, peu d'établissements ont plus de 200 salariés. Les plus importants sont la mairie de Kourou, le Centre Spatial Guyanais et le Centre Médico-Chirurgical de Kourou. Du fait notamment de ces deux établissements, le secteur privé est mieux représenté que dans le reste de la Guyane.

Depuis 1993, le renouvellement du parc d'établissements est comparable à celui des autres territoires. Les services, encore peu développés sur la zone d'emploi, sont dynamiques, un peu plus que le secteur industriel qui continue cependant à se renouveler. Deux tiers des établissements du territoire y sont installés depuis plus de 3 ans ce qui est comparable à ce qui est observé en Guyane ou dans les Dom mais de 8 points inférieur à la situation observée «ailleurs».

La présence du CSG entraîne une assez forte dépendance des établissements vis-à-vis de l'extérieur. Ainsi, plus de la moitié des salariés des établissements de la zone d'emploi dépendent d'entreprises dont le siège est situé à l'extérieur contre un tiers «ailleurs» et en Guyane. Les secteurs concernés sont les industries de biens intermédiaires (81 %), les banques (93 %) et les services aux entreprises (70 %). Les secteurs du BTP, du transport ou des services aux particuliers sont eux aussi nettement plus dépendants qu'«ailleurs». En revanche, l'appareil productif local rayonne peu à l'extérieur sauf pour l'industrie aurifère.

Prédominance des services

Établissements selon le secteur d'activité dans la Zone d'Emploi de Kourou

Unité : nombre et %

| | ZE Kourou | | "Ailleurs" | | Guyane | |
|--------------|-----------|------|------------|------|--------|------|
| | nombre | % | nombre | % | nombre | % |
| Industrie | 205 | 16,2 | 1 564 | 13,1 | 1 134 | 13,2 |
| Construction | 241 | 19,1 | 1 898 | 15,9 | 1 452 | 16,9 |
| Commerce | 320 | 25,3 | 3 038 | 25,4 | 2 553 | 29,7 |
| Services | 498 | 39,4 | 5 460 | 45,7 | 3 445 | 40,1 |
| Ensemble | 1 264 | 100 | 11 960 | 100 | 8 584 | 100 |

Source : Insee- REE 2006

Un tiers des établissements a des salariés

Établissements selon l'effectif salarié dans la Zone d'Emploi de Kourou

Unité : nombre et %

| | ZE Kourou | | "Ailleurs" | | Guyane | |
|---------------------|-----------|------|------------|------|--------|---|
| | nombre | % | nombre | % | nombre | % |
| 0 salarié (*) | 850 | 67,2 | 62,4 | 69,5 | | |
| 1 à 9 salariés | 341 | 27 | 32,5 | 26,3 | | |
| 10 salariés et plus | 73 | 5,8 | 5,1 | 4,1 | | |
| Ensemble | 1 264 | 100 | 100 | 100 | | |

Source : Insee - REE 2006

* note: les établissements sont dénombrés hors secteur agricole



L'appareil productif et l'emploi

De fortes spécificités de l'emploi liées à l'activité spatiale

En 2005, la zone d'emploi de Kourou compte plus de 6 100 emplois salariés et près de 600 indépendants. Avec 14% des effectifs, l'industrie est moins présente que dans les autres territoires (24% «ailleurs») même si le poids de l'industrie en Guyane reste une exception dans les Dom. Elle pourvoit 850 emplois dont près de 200 parmi les équipementiers (construction aéronautique) et la production énergétique et 400 dans les industries des biens intermédiaires (industrie extractive, chimie et métallurgie pour l'essentiel). Bien entendu, la construction aéronautique constitue une forte spécificité de l'industrie locale mais ce n'est pas le secteur qui mobilise le plus de main d'œuvre. Cependant, en 2003, 4 600 emplois du secteur privé en Guyane (civils et militaires) dépendaient directement, indirectement ou de façon induite de l'activité du Centre Spatial Guyanais².

Dans la zone d'emploi, 500 personnes sont salariés dans les secteurs de la construction et du commerce ce qui est peu par rapport à la moyenne des Dom.

Les services aux entreprises en emploient 1 240 (20% des effectifs), soit trois fois plus que dans les territoires comparables. La présence du centre spatial explique le fort développement de services à haute valeur ajoutée et de la fonction recherche et développement mais aussi de services opérationnels comme le gardiennage, la surveillance ou la mise à disposition de personnels par exemple.

Le services aux particuliers emploient au contraire assez peu de salariés (400 salariés, 6,7 %). L'essentiel des effectifs sont concentrés dans l'activité hôtelière tandis que les services personnels et domestiques sont quasi inexistantes, hors employeurs de gens de maison et pour ce qui tient aux emplois déclarés.

Avec près de 2 300 salariés dont plus de 1 000 dans l'éducation nationale, le secteur non-marchand reste le plus important pourvoyeur d'emplois (30% des effectifs). Le secteur de la santé et de l'action sociale reste toutefois très en retrait, avec moitié moins d'effectifs qu'«ailleurs» ou dans l'ensemble des Dom.

2) L'impact du spatial sur l'économie de la Guyane - Insee Antilles-Guyane - CSG - Octobre 2008

L'appareil productif et l'emploi

Quand Ariane ne va pas, rien ne va

Entre 1975 et 1999, l'emploi salarié a été multiplié par 2,6. Près de 5 000 emplois ont été créés, en particulier dans le secteur tertiaire, qui représente 76 % des emplois.

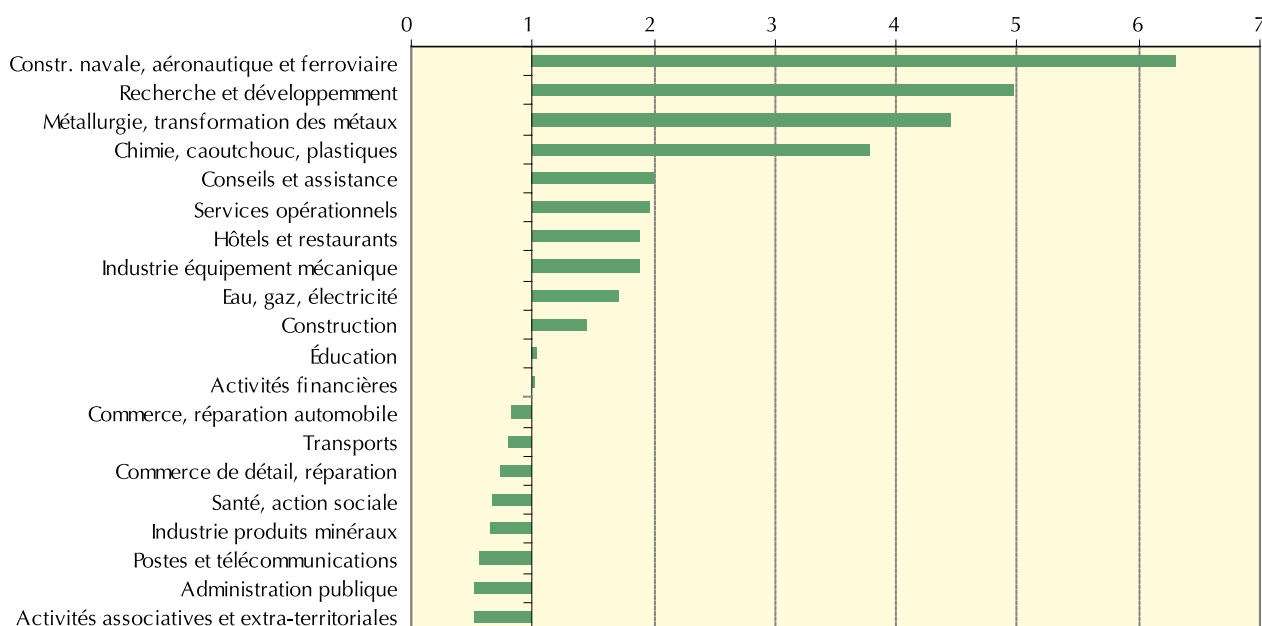
Sur cette période la zone de Kourou était en plein développement industriel et n'a pas connu comme «ailleurs» de baisses d'effectifs majeures dans le secondaire non compensées par les créations dans le secteur tertiaire. L'emploi agricole a toutefois été divisé par deux.

Entre 1999 et 2005, le volume d'emploi salarié industriel est resté stable, les réductions d'effectifs chez les équipementiers mécaniques et l'industrie extractive (200 emplois en tout) ont été entièrement compensées par des créations dans la métallurgie et la production d'électricité.

Dans les services, l'éducation (130 emplois nouveaux) a continué de se développer. Le secteur de la santé, pourtant très déficitaire, a généré assez peu d'emplois nouveaux (+40 emplois).

En 2002, le lancement raté d'Ariane V avait plongé le CSG dans la tourmente avec une année noire en 2003. Depuis 2004 et la reprise de l'activité aérospatiale, les emplois commencent peu à peu à revenir mais les effets de cette reprise ne se feront sentir qu'en 2006. Ainsi en 2005, dans le secteur privé, ce sont les services aux entreprises qui perdent le plus de postes et particulièrement dans des activités stratégiques comme le conseil et assistance et surtout la recherche où les effectifs ont été divisés par deux, soit 350 postes en moins. Ces baisses compensent intégralement la création d'emploi dans les services opérationnels ou le secteur bancaire à l'origine d'une centaine d'emplois nouveaux. Les services aux particuliers sont en recul essentiellement dans l'hôtellerie et la restauration.

Spécificités sectorielles par rapport à la Guyane



Source : Insee - CLAP 2005

L'appareil productif et l'emploi

Une main d'œuvre qualifiée

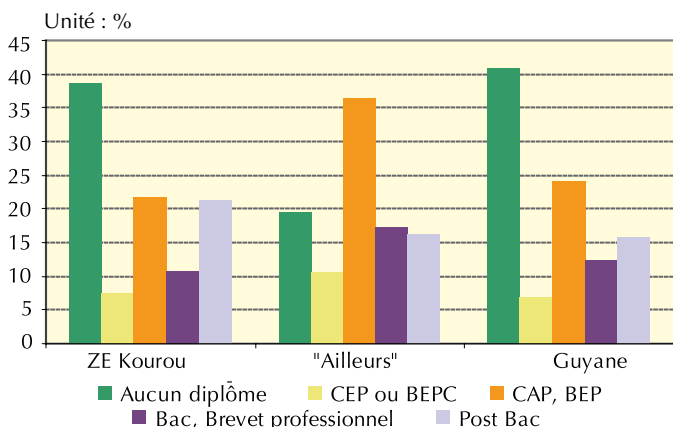
La structure des qualifications de la main d'œuvre locale est liée également aux activités économiques sur place.

Les cadres du secteur privé et public sont très bien représentés par rapport au reste de la Guyane ou aux territoires comparables. Le phénomène est encore plus visible pour les cadres d'entreprises qui sont 3,5 fois plus nombreux qu'«ailleurs» et 2,4 fois plus qu'en Guyane. Le haut degré de technicité requis par les activités aérospatiales explique qu'il y ait 4,5 fois plus de techniciens que dans la moyenne du référentiel et 2,5 fois plus par rapport à la Guyane.

Dans le public, ce sont les employés qui sont très présents, néanmoins cette situation est conforme à la structure des emplois dans les DOM.

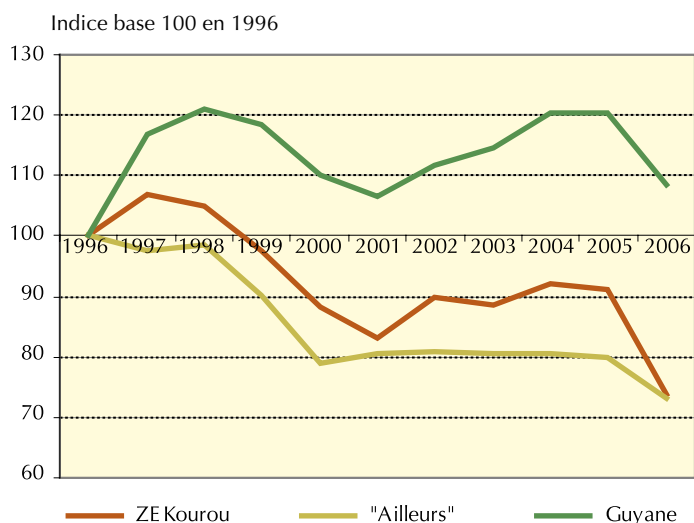
Toutefois, près de la moitié des actifs de moins de 40 ans est sans diplôme. Associé à une montée en puissance du recours au CDD, ces facteurs ont développé une forte précarité de l'emploi. Il faut cependant noter qu'ici comme «ailleurs» dans les territoires de comparaison la part des emplois en CDD a doublé, celle des emplois stables a reculé de 10 points pour atteindre 76,5% (82,1 % «ailleurs»). Les emplois aidés se sont eux aussi nettement développés.

Niveau de diplôme des actifs de moins de 40 ans dans la ZE de Kourou



Source : Insee, recensement de la population 1999

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi dans la ZE de Kourou



Source : Insee - ANPE

Face une pression démographique importante et un manque de formation, le territoire n'a pas pu absorber l'ensemble des nouveaux actifs. Ainsi, si la population active a augmenté de 17 % au cours de la dernière décennie, le nombre de chômeurs a crû dans le même temps de près de 70 %. Nombre de nouveaux arrivants sur le marché du travail sont allés travailler à l'extérieur de la zone et notamment à Cayenne.



Revenus

Revenus : des écarts qui se creusent...

La zone d'emploi de Kourou compte plus de 11 700 foyers fiscaux, près de 7 sur 10 sont non imposables (6 sur 10 dans les territoires comparables). Leur revenu annuel moyen déclaré de 4 700€ est inférieur de 30 % à ce qui est observé « ailleurs ». Le revenu moyen des ménages imposés (près de 29 000 €), relativement proche de la moyenne des Dom, dépasse le revenu des ménages imposés des autres territoires de 30%. Les écarts moyens de revenus (actuellement dans un rapport de 1 à 6) sont donc très importants et ont eu tendance à se creuser entre 1995 et 2005. « Ailleurs », le phénomène est inverse, puis-

que les revenus des non imposés ont progressé presque deux fois plus vite que les revenus des imposés. Dans la zone de Kourou, les revenus des ménages imposés ont été multipliés par 6, celui des non imposés par 4,8. Les salaires horaires versés sont bien supérieurs aux moyennes observées « ailleurs » (de près de la moitié par rapport aux territoires comparables et du tiers par rapport aux Dom). La plupart des catégories socioprofessionnelles sont concernées mais c'est particulièrement le cas pour les cadres du public ou du privé, les techniciens ou agents de maîtrise et les employés de la fonction publique.

Le seuil de bas revenu

La population des allocataires à bas revenu est calculé à partir du Revenu par Unité de Consommation (Ruc).

Le Ruc est obtenu en rapportant l'ensemble des ressources du foyer au nombre d'unités de consommation présentes dans le foyer.

Les ressources sont appréciées à partir des revenus annuels déclarés par l'allocataire et son conjoint ou concubin éventuel. Ces revenus sont ramenés par mois et augmentés du montant des prestations versées par la Caf perçues pour le mois de décembre.

Le nombre d'unités de consommation des foyers allocataires est obtenu en appliquant les coefficients de pondération suivants :

- 1 pour le premier adulte (l'allocataire) ;
- + 0,5 par adulte supplémentaire et enfant de 14 ans ou plus ;
- + 0,3 par enfant de moins de 14 ans ;
- + 0,2 pour une famille monoparentale.

Puis le Ruc du foyer est comparé au seuil de bas revenus pour déterminer la population des allocataires à bas revenu.

Le seuil de bas revenu est égal à la moitié du Ruc médian des foyers d'allocataires.

Le Ruc médian est égal à la valeur du Ruc qui divise la population des foyers allocataires par deux. En conséquence la moitié des foyers ont un revenu par unité de consommation inférieur au Ruc médian, l'autre moitié supérieur.

La population des foyers d'allocataires à bas revenu est l'ensemble des foyers dont le Ruc est inférieur à la moitié du Ruc médian.

Remarque : le choix de la médiane a l'avantage d'être un résumé de la distribution moins sensible aux valeurs extrêmes.

Une précarité moindre que sur la Guyane entière

11 000 habitants (47 % contre 16 % «ailleurs») vivent avec un bas revenu³, c'est de 5 points inférieur à ce qui est observé en Guyane ou dans les Dom. Le revenu des deux tiers des allocataires est composé à 75 % de revenus de transfert. Le bas revenu moyen annuel par unité de consommation sur le territoire est de 724 € soit presque moitié plus qu'en Guyane mais de 40 % inférieur à ce que l'on observe «ailleurs».

Les familles monoparentales sont très présentes mais ce sont surtout les familles nombreuses qui sont deux fois plus présentes qu'«ailleurs».

Le montant moyen des minima sociaux versés par les CAF est presque deux fois supérieur à la moyenne du « ailleurs » du fait notamment de la structure des ménages de la zone. Entre 2002 et 2005, le nombre de

personnes vivant avec un bas revenu a augmenté de 14 % alors qu'il stagne dans les Dom. Plus inquiétante est la hausse du nombre de RMIstes qui est de 36 % sur la même période contre 23 % en Guyane et 11 % «ailleurs». Avec cette forte croissance, la zone d'emploi de Kourou aligne sa proportion de RMIstes sur celle des territoires comparables (37% alors qu'ils sont 51% dans les Dom). En outre, la proportion de ceux qui en bénéficient depuis plus de 2 ans est la même qu'«ailleurs» (22%), contre 36 % dans les Dom.

Un peu moins de la moitié des emplois sont hors CDI ce qui est 2,5 fois plus important qu'«ailleurs» mais de 5 points inférieur au niveau régional. Le niveau du chômage de longue durée est comparable à celui des autres territoires (32 %) et inférieur au niveau régional (37 %).

Faiblesse des revenus dans les foyers fiscaux non imposés

Foyers fiscaux et revenus annuels moyens par foyer fiscal en 2005 dans la Zone d'emploi de Kourou

Unités : nombre, part en %, revenu en euros de 2005

| | Nombre de foyers fiscaux | Part des foyers fiscaux non imposés | Revenu annuel moyen par foyer fiscal | Revenu annuel moyen par foyer fiscal imposé | Revenu annuel moyen par foyer fiscal non imposé |
|------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|---|---|
| ZE Kourou | 11 749 | 69,3 | 12 112 | 28 878 | 4 684 |
| "Ailleurs" | 124 313 | 57,1 | 13 406 | 22 204 | 6 801 |
| Guyane | 80 078 | 71,7 | 11 074 | 27 828 | 4 466 |

Source : Direction Générale des Impôts

3) Un allocataire est dit « à bas revenus » s'il est en dessous de seuil de bas revenus.

Les finances publiques locales

Pression fiscale modérée mais budget contraint

Les communes de la zone d'emploi de Kourou disposent de ressources particulièrement élevées : 1 600 € contre 990 € «ailleurs» ou 1 100 € en moyenne régionale. Les deux tiers des ressources de fonctionnement proviennent de la fiscalité dont un tiers de la fiscalité directe⁴. C'est une situation tout à fait exceptionnelle dans les Dom. Les communes de la zone perçoivent deux fois plus de recettes fiscales (près de 570 € par habitant) que les communes des territoires comparables ou qu'en Guyane). Elles reposent essentiellement sur le foncier bâti pour un tiers et sur la taxe professionnelle pour près de 58 %.

La taxe foncière par habitant est double de la moyenne observée «ailleurs» ou dans la région. Cette situation conjugue des bases imposables 30 % plus élevées et des taux d'imposition également plus forts en moyenne (18,5 % contre 13 % «ailleurs»).

Le produit de la taxe professionnelle est 5,8 fois supérieur. Les communes de la zone d'emploi bénéficient de

bases imposables exceptionnellement élevées (3 335 € par habitant), 5,7 fois plus qu'«ailleurs» et trois fois plus qu'en moyenne régionale.

La richesse des bases permet également aux communes de la zone d'emploi de voter des taux conformes à la moyenne des territoires comparables. Elles ne partagent pas les ressources, la part revenant à l'intercommunalité étant nulle.

Les charges de fonctionnement sont elles aussi nettement plus élevées qu'«ailleurs» (1 470€ par habitant contre 87 € par habitant), également car les communes n'ont transféré aucune charge à l'intercommunalité, qu'elle soit de forme associative ou fédérative. Pour les deux tiers, il s'agit de charge de personnel, ce qui explique que les budgets de fonctionnement soient en moyenne plus contraints : la part des charges structurelles (Charges de personnel + contingents + charges financières) représente les 3/4 contre un peu plus de la moitié dans les autres territoires.

Compte des communes

Unité : en % et euro/hab

| | ZE Kourou | | "Ailleurs" | | Guyane | |
|--|-----------|-------------------|------------|-------------------|--------|-------------------|
| | 2005 | Moyenne 2003-2005 | 2005 | Moyenne 2003-2005 | 2005 | Moyenne 2003-2005 |
| Charges de fonctionnement par habitant | 1 468 | 1 477 | 874 | 819 | 1 162 | 1 089 |
| Immobilisations corporelles par habitant | 8 747 | 8 311 | 6 429 | 6 176 | 5 399 | 5 117 |
| CAF rapportée aux produits de fonctionnement | 0,11 | 0,08 | 0,19 | 0,18 | 0,04 | 0,04 |
| Part des charges structurelles* (dans les charges de fonct.) | 74 | 69 | 55 | 57 | 64 | 63 |
| Part des charges de personnel (dans les charges de fonct.) | 64 | 58 | 41 | 43 | 55 | 54 |
| Part des charges financières (dans les charges de fonct.) | 2 | 3 | 4 | 4 | 2 | 2 |
| Part des produits hors dotations** | 75 | 76 | 73 | 72 | 72 | 73 |
| Dette par habitant | 870 | 788 | 718 | 717 | 480 | 447 |
| Dette rapportée aux produits de fonctionnement | 0,54 | 0,5 | 0,68 | 0,73 | 0,41 | 0,4 |
| Marge d'autofinancement courant*** | 0,97 | 1,01 | 0,91 | 0,93 | 1,04 | 1,06 |

Source : INSEE - DGI - Recensement des éléments d'imposition 2006

4) Fiscalité directe : Taxe d'habitation, Taxe sur le foncier bâti, Taxe sur le Foncier non bâti, Taxe professionnelle.
Fiscalité indirecte : Droits d'enregistrement, droits de balayage...

Les finances publiques locales

Des investissements importants

Le territoire dégage finalement une faible capacité d'autofinancement mais bénéficie de subventions importantes pour financer ses investissements. Les communes ont également recours à l'emprunt, conduisant à une dette par habitant légèrement supérieure à celle observée en moyenne dans les territoires de taille comparable (840 €/ par habitant contre 718 € par habitant). Néanmoins, cette dette pèse moins sur les budgets locaux : elle représente 6 mois de fonctionnement contre 8,5 mois en moyenne. Le niveau d'équipement du territoire est en relation avec l'endettement. Les installations publiques communales s'élèvent à 8 750 € par habitant, soit un tiers de plus qu'«ailleurs» et 60 % de plus que sur la Guyane entière. En 2005, les investissements s'inscrivent dans cette tendance, ils dépassent la moyenne de 36 %.

Bien que la présence du Centre Spatial Guyanais procure à la zone d'emploi de Kourou un fort dynamisme à son appareil productif, celle-ci fonctionne à deux vitesses. L'accroissement des inégalités ces dernières années tend à le prouver. Plusieurs pistes de réflexions sont à envisager pour le territoire :

- Faut-il rechercher une plus grande cohésion entre les différentes composantes de la population ?
- Quels peuvent être les leviers pour lutter contre l'accroissement des inégalités ?
- Devrait-on donner un accès plus facile à la formation pour les populations les plus fragiles ?
- La création d'une intercommunalité permettrait-elle un meilleur partage des richesses?

Christian CAMESELLA
Benoît HURPEAU

Les quatre taxes dans la Zone d'Emploi de Kourou

Unité : en %

| | ZE Kourou | | "Ailleurs" | | Guyane | |
|---|-----------|------|------------|------|--------|------|
| | 1999 | 2006 | 1999 | 2006 | 1999 | 2006 |
| Part de la taxe d'habitation | 6,1 | 6,2 | 22,6 | 22,5 | 11,5 | 12,3 |
| Part du foncier bâti | 32,1 | 34,8 | 29,2 | 31,8 | 35 | 37,8 |
| Part du foncier non bâti | 1,1 | 1,5 | 4,3 | 3,3 | 1,4 | 1,5 |
| Part de la taxe professionnelle (*) | 60,7 | 57,5 | 43,9 | 42,4 | 52,2 | 48,5 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| Part des communes | 42,7 | 43,6 | 47,6 | 36,7 | 45,1 | 44,4 |
| Part des intercommunalités (syndicats et OFP) | 0,9 | 0 | 6 | 16,5 | 1,5 | 3,4 |
| Part des départements | 48,2 | 48,8 | 36,3 | 38,4 | 45,7 | 45,6 |
| Part des régions | 8,2 | 7,6 | 10,1 | 8,4 | 7,6 | 6,6 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : INSEE - DGI - Recensement des éléments d'imposition 2006

Directeur de la publication : René Jean

Rédaction en chef : Élisabeth Lauret

Assistance de rédaction : Annick Couillaud

Auteurs : Christian Camesella, Benoît Hurpeau (Insee)

Cartographie : Annick Couillaud

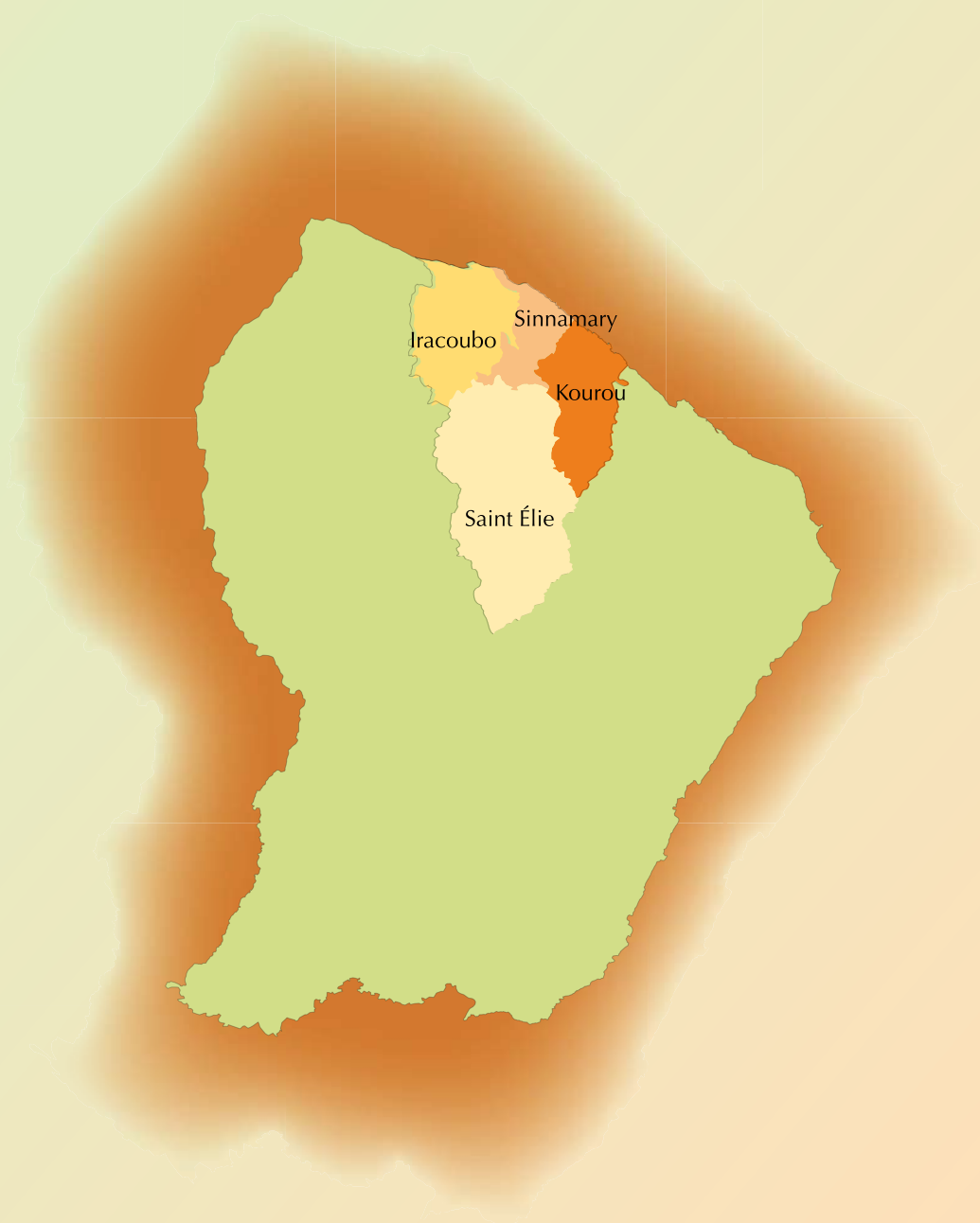
Photos de couverture : Annick Couillaud

Maquette : Annick Couillaud

Impression : IDC 0590 93 78 28

La publication a été réalisée dans le cadre d'une convention entre l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) et la Région de Guyane

Les communes de la Zone d'Emploi de Kourou



Prix : 7 €

Dépôt légal : Avril 2009

ISBN : 2 -11 0631295

Code Sage : ZE0928080

